

Mayotte, île de la cruauté

jeudi 27 avril 2023, par [PLENEL Edwy](#) (Date de rédaction antérieure : 25 avril 2023).

L'opération « Wuambushu » menée sur le cent unième département français est une monstruosité politique qui prolonge un crime juridique. Maintenant sa souveraineté sur Mayotte en violation flagrante du droit international, la France y met en scène l'expulsion massive d'êtres humains au prétexte qu'ils seraient étrangers alors même qu'ils font partie du même peuple que les autochtones.

Une unité de maintien de l'ordre supposée d'élite, la CRS 8, qui, au premier jour de son intervention, revendique non seulement l'usage de 650 grenades lacrymogènes, 85 grenades de désencerclement et 60 tirs de LBD, mais assume aussi avoir ouvert le feu à douze reprises en tirant vers le sol pour repousser la population civile qui lui résiste.

Un premier vice-président du territoire, Salime M^déré, élu centriste proche de la droite LR et soutien de la majorité présidentielle, qui, sur le service public télévisuel local, n'hésite pas à appeler au meurtre : « *Ces délinquants, ces voyous, ces terroristes, à un moment donné il faut peut-être en tuer. Je pèse mes mots. Si y en pas un qui est tué, y en aura toujours d'autres qui vont oser tuer des policiers.* »

Des magistrats du tribunal judiciaire de Mamoudzou dont l'indépendance se dresse face aux abus du pouvoir exécutif, en ordonnant [la suspension immédiate de l'évacuation d'un bidonville](#) après avoir constaté « *l'existence d'une voie de fait* » dans les conditions d'expulsion jugées « *irrégulières* » des populations concernées dont elles mettent « *en péril la sécurité* ».

Contrôle des voitures par les gendarmes à Koungou dans le cadre de l'opération Wuambushu, le 24 avril 2023. © Photo Morgan Fache / AFP

C'est peu dire que, contrairement aux fanfaronnades du ministre de l'intérieur, l'opération « Wuambushu » qu'il a mise en œuvre (et en scène) à 8 000 kilomètres de Paris au nom de la lutte contre « *l'immigration illégale* » est à mille lieues de « *la restauration de la paix républicaine* » revendiquée encore par Gérard Darmanin mardi 25 avril, en soutien de l'appel du préfet de Mayotte contre la décision judiciaire.

C'est au contraire une guerre que revendique et provoque cette opération de destruction d'habitations et d'expulsion de populations baptisée depuis Paris « Wuambushu », ce qui en mahorais signifie « reprise ». Un mot qui fait écho à tous les discours xénophobes et racistes sur les migrants, exilés et réfugiés, accusés de déposséder des habitants proclamés légitimes de leur territoire, de leur culture et de leur identité, qu'il faudrait donc « reprendre », reconquérir en somme comme s'ils avaient été dérobés par d'autres qui en seraient les occupants illégitimes.

Brandie de nouveau en diversion politicienne, avec l'annonce d'un énième projet de loi qu'Emmanuel Macron veut imposer « *avant l'été* », selon [sa dernière interview au Parisien](#), la question migratoire a toujours été le laboratoire d'un État d'exception, où l'on fait le tri, où l'on enferme, où l'on expulse,

où l'on brutalise des hommes, des femmes, des enfants dont le seul tort est de s'être déplacés, par nécessité ou par désir, par envie de mieux vivre ou par rêve d'autres horizons.

Rien de plus logique à cet engrenage puisque, dans cette quête infiniment ressassée du bouc émissaire étranger, c'est une pédagogie de l'inégalité des droits qui se diffuse et s'installe. Tournant le dos aux véritables urgences – démocratiques, sociales, écologiques, etc. –, l'obsession de la chasse à « l'immigration illégale » accoutume à la hiérarchie des humanités, entre ayants droit et sans droits, donc au rejet de l'égalité naturelle qui, pourtant, est au principe des démocraties, non seulement en tête de leurs valeurs constitutionnelles mais à l'origine de leur existence historique, fondée sur le refus du privilège de naissance.

Mais, dans le cas présent, ce déni d'humanité est redoublé par le contexte colonial dont témoignent les pratiques policières (tirs à balles réelles) et le discours politique (appel au meurtre) évoqués ci-dessus. Parce qu'elle est fondée sur la violation des droits humains – conquête, occupation, domination –, la colonisation génère spontanément l'excès et l'abus du côté de la puissance coloniale. On s'autorise, on se lâche, on se permet, on ne se réfrène ni ne s'interdit, on stigmatise et on déshumanise, à l'instar d'Emmanuel Macron, évoquant en juin 2017 les embarcations utilisées par les habitant·es des Comores pour rejoindre Mayotte, pour dire que le « *kwassa-kwassa pêchait peu* » mais « *amenait du Comorien* ».

Devenue département français depuis un référendum en 2009, Mayotte est le fruit d'un rapt ([lire ce rappel historique de Rémi Carayol sur AfriqueXXI](#)). Violant la règle internationale de respect des frontières, la France l'a arrachée à l'archipel dont elle faisait partie, les Comores, lors de la décolonisation de ce territoire en 1975. Cette annexion est illégale au regard du droit international, qu'il s'agisse des résolutions de l'ONU ou de celles de l'Union africaine. De ce même droit international que l'on invoque, à juste titre, pour combattre les annexions russes qui ont précédé la guerre d'invasion contre l'Ukraine. La France qui vote à l'ONU les résolutions condamnant la Russie en viole donc allègrement les principes.

Les chantres de la souveraineté française sur Mayotte opposent au droit international que cette annexion fut conforme à la volonté majoritaire des Mahorais, faisant fi des intérêts de quelques familles de notables qui y ont œuvré. En vérité, comme l'illustrèrent longtemps les menées barbouzardes de mercenaires, dont le fameux Bob Denard, dans cet archipel, il ne s'est jamais agi pour la France de l'intérêt des populations locales, mais égoïstement des siens, dans une logique de puissance impériale au vu de la position stratégique de Mayotte dans le canal du Mozambique.

La meilleure preuve en est donnée par l'état lamentable dans lequel la France maintient la population de Mayotte et dont un rapport de 2022, rédigé par six ministères et [révélé par Mediapart](#), dressait un inventaire exhaustif. Département pour la forme, Mayotte est reléguée dans les bas-fonds de la République française. Elle en est le département le plus pauvre, avec 8 personnes sur 10 qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, un actif sur trois au chômage et une espérance de vie qui plafonne à 75 ans. Avec, surtout, une dotation par habitant trois à quatre fois moins élevée que dans l'Hexagone.

C'est une guerre aux pauvres qu'a donc lancée Gérald Darmanin, et pas seulement aux migrants. Car les populations visées par cette opération spectaculaire sont les mêmes que celles qu'elle prétend protéger. À Mayotte, les Comoriens et Comoriennes que la France veut expulser de l'île, en détruisant d'abord leurs habitations ([lire le reportage de Nejma Brahim](#)), puis en les parquant dans des camps, ne sont pas des étrangers. C'est le même peuple, la même culture, la même langue, la même religion. Le gouvernement, rappelle l'ethnologue [Sophie Blanchy](#), « *a face à lui une seule et même population* ». La seule distinction, c'est que certains ont la nationalité française et d'autres non.

Dès lors, l'on devine combien ce qui se joue là-bas nous concerne ici. Cette grande rafle de Mayotte fait la promotion de la pire idéologie d'extrême droite, [le « grand remplacement »](#). Elle montre que l'on peut faire le tri au sein d'un même peuple, après avoir installé l'idée monstrueuse d'une occupation étrangère qui légitimerait l'expulsion des indésirables. À la face du monde, la France des droits de l'homme abdique ainsi sur l'égalité des droits, donnant le feu vert à tous les régimes autoritaires - et ils ne manquent pas, en Afrique même, comme l'a démontré récemment [l'autocrate président tunisien](#) - qui feront la chasse aux humanités en mouvement pour ne pas avoir de comptes à rendre à leurs peuples.

Dans la même aire géographique, une autre puissance impériale a pris possession d'un archipel afin d'y défendre ses intérêts égoïstes et d'y installer ceux de ses alliés : l'archipel des Chagos est la dernière colonie britannique dans l'océan Indien, ce qui permet aux États-Unis d'Amérique d'y avoir une base militaire, sur Diego Garcia, la plus grande île. Les Chagossiens, qui y demeuraient depuis le XVIII^e siècle, ont été brutalement chassés et contraints à l'exil. Avocat franco-britannique, Philippe Sands s'est battu pour que cette injustice soit condamnée par le droit international, jusqu'à être reconnue et jugée comme un crime contre l'humanité.

De ce combat, il a fait un livre, [La Dernière Colonie](#), paru l'an dernier (*lire [son entretien avec Joseph Confavreux](#)*). En épilogue, il a simplement mis cette citation du poète et homme politique martiniquais Aimé Césaire, dans son *Discours sur le colonialisme* : « *Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde.* »

Edwy Plenel

P.-S.

• MEDIAPART. 25 avril 2023 à 20h26 :
<https://www.mediapart.fr/journal/france/250423/mayotte-ile-de-la-cruaute>

Les articles d'Edwy Plenel sur Mediapart :
<https://www.mediapart.fr/biographie/edwy-plenel>

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>

• Si vous souhaitez soutenir l'indépendance et le travail de Mediapart, vous pouvez faire un don :
https://donorbox.org/mediapart?default_interval=o
